

avaient appris la nouvelle par hasard, et c'est presque impardonnable. Je le répète, cela n'a rien à voir avec l'affaire, mais je crois qu'il y a lieu de signaler la chose.

Les points principaux sont les suivants: le ministre s'entretiendra-t-il encore une fois avec l'Imperial pour voir si elle ne revenait pas sur cette décision? Sinon, le ministre obtiendra-t-il l'assurance que la décision de l'Imperial n'entraînera pas finalement la fermeture de la raffinerie Shell à Winnipeg?

[Français]

M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Mon-

sieur le président, comme le disait le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand), le 18 octobre dernier, en réponse à une question posée par l'honorable député de Selkirk (M. Rowland), son seul pouvoir de négociation, comme ministre, est d'offrir une subvention à l'usine qui s'établit dans une région désignée.

Cependant, lorsque l'occasion se présentera, le ministre m'a assuré qu'il serait très heureux de transmettre aux autorités de la société Imperial Oil les instances que l'honorable député de Selkirk vient de faire à la Chambre.

(A 10 h 25, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)